



## La Costa Brava (au départ du Sud de la France)

### Espagne

Départ: Béziers, Carcassonne, Montpellier, Nîmes, Perpignan

dès **330€**

**4 jours / 3 nuits**

**Départ Béziers**

**Le 10/10/2025**

Laissez-vous séduire par ce séjour en autocar de 4 jours sur la Costa Brava. Balade sur la plage ou à travers les chemins côtiers, shopping en centre-ville, promenade dans le centre historique, découverte des jardins de Sainte Clotilde ou flânerie à la terrasse d'un café, Lloret de Mar, premier centre touristique de la Costa Brava, est le lieu idéal pour s'évader ! Une journée d'excursion à Barcelone et deux demi-journées à Tossa de Mar et Gérone viendront compléter ce séjour en Espagne.

#### LLORET DE MAR, BARCELONE, TOSSA DE MAR, GÉRONE, LA JONQUERA

Lloret de Mar, premier centre touristique de la Costa Brava est le lieu idéal pour s'évader. À Lloret, il y en a pour tous les goûts, aussi bien pour ceux qui souhaitent des vacances relaxantes, que pour les fervents d'activités plus dynamiques. Balades sur la plage ou à travers les chemins côtiers, shopping dans le centre-ville, promenade dans le centre historique, découverte des jardins de Sainte Clotilde ou flânerie à la terrasse d'un café... Une journée d'excursion à Barcelone et deux demi-journées à Tossa de Mar et Gérone viendront compléter ce séjour sur la Costa Brava.

#### Atouts plus / Points forts

L'hôtel 4\* dans le centre de Lloret de Mar

La journée d'excursion à Barcelone avec tour panoramique en autocar

Les ½ journées d'excursion à Tossa de Mar et Gérone

Les soirées animées à l'hôtel

La pension complète sous forme de buffets

Les boissons incluses aux repas (1/4 eau + 1/4 de vin).

#### Le(s) Transport(s) terrestre(s)

Transport routier :

- Autocar climatisé de Grand Tourisme (NL) de capacité de 46 participants maximum avec chauffeur.

#### Service de prise en charge à domicile ou au plus près

Nous venons vous chercher au plus près de chez vous !

Pour ce voyage vous pouvez rejoindre votre point de rendez-vous dans de nombreuses villes en France.

La sélection de votre point de rendez-vous est à effectuer lors de votre réservation.

Les points de rendez-vous (à l'aller et au retour) pour ce voyage se situent dans les villes des départements suivants:

AUDE (11), GARD (30), HERAULT (34), PYRENEES-ORIENTALES (66)

#### Jour 1 : RÉGION, LLORET DE MAR

départ matinal en autocar de Grand Tourisme en direction de l'Espagne. Arrivée à Lloret de Mar, sur la Costa Brava et installation en hôtel 4\* dans le centre de Lloret. Déjeuner au restaurant. Découverte libre de la ville aux commerces variés et dont les plages séduisent les visiteurs. Lieu idéal pour s'évader, pratiquer une activité sportive ou tout simplement se relaxer. Dîner sous forme de buffet, soirée animée à l'hôtel. Nuit.

#### Jour 2 : LLORET DE MAR, BARCELONE

petit-déjeuner buffet à l'hôtel. Journée libre en pension complète à l'hôtel (avec déjeuner sous forme de buffet). Possibilité d'excursion à Barcelone. Tour panoramique de la ville en autocar : le quartier du port Olympique, la place d'Espagne et la colline de Montjuic offrant une vue imprenable sur toute la ville... Temps libre pour découvrir à son rythme et selon ses envies la capitale de Catalogne : flânerie sur les Ramblas, shopping dans les nombreuses boutiques du centre-ville, découverte du patrimoine culturel et architectural du quartier gothique, visite de la Sagrada Familia et des nombreuses réalisations du célèbre architecte Gaudi (entrées non incluses). Le déjeuner est libre lors de cette excursion (possibilité de panier-repas à

réserver la veille à l'hôtel). Retour à l'hôtel en fin de journée. Dîner sous forme de buffet, soirée animée à l'hôtel. Nuit.

Infos + étapes : 160Km par la route(7) (Durées et distances journalières totales à titre indicatif)

### **Jour 3 : LLORET DE MAR, TOSSA DE MAR, GÉRONE**

petit-déjeuner buffet à l'hôtel. Matinée libre à Lloret. Possibilité d'excursion à Tossa de Mar. Découverte libre de la station balnéaire célèbre pour ses maisons blanches et ses plages. C'est un des quelques villages maritimes où la forêt arrive encore jusqu'à la mer. La vieille ville est connue pour ses murailles médiévales les plus importantes de la Costa Brava. Retour à l'hôtel pour le déjeuner sous forme de buffet. L'après-midi, temps libre à Lloret. Possibilité d'excursion à Gérone. Découverte libre du centre historique, des Ramblas et de la cathédrale (entrées non incluses). Retour à l'hôtel en fin de journée. Dîner sous forme de buffet, soirée animée à l'hôtel. Nuit.

Infos + étapes : 120Km par la route(7) (Durées et distances journalières totales à titre indicatif)

### **Jour 4 : LLORET DE MAR, LA JONQUERA, RÉGION**

après le petit-déjeuner buffet à l'hôtel, route du retour. Arrêt à La Jonquera pour un déjeuner libre et effectuer les derniers achats. Arrivée en région dans l'après-midi.

#### **La chambre**

Liste des hôtels (5) :

LLORET DE MAR - Hôtel Maria Del Mar - 4\* NL(10) - 3 nuits - Langue du personnel : locale, Anglophone.

Informations sur les chambres :

- Les chambres d'un même établissement peuvent ne pas avoir la même surface, et des vues différentes.
- Les chambres individuelles sont souvent plus petites que les chambres doubles.
- Les chambres triples peuvent être composées d'un lit double + un lit d'appoint.

#### **La restauration, pension et boissons**

La pension et les boissons (6) :

La pension comprend 3 petits-déjeuners, 3 déjeuners, 3 dîners.

Déjeuner libre si excursion à Barcelone (possibilité de panier repas à réserver la veille à l'hôtel).

Boissons incluses aux repas comprenant : 1/4 eau et 1/4 de vin par repas.

### **Conditions de vente et d'annulation :**

#### **Informations complémentaires sur les prix**

D.V.A.F. : conformément aux dispositions de l'article L211-14 III du code du tourisme, le Tour Opérateur se réserve le droit d'annuler une date de voyage si celle-ci ne réunit pas un nombre minimum de 30 participants. Quand le nombre maximum de 46 participants prévu sur un voyage sera atteint, il ne sera plus disponible à la vente. Pour plus d'informations sur le minimum et le maximum de participants, ainsi que sur les conditions d'annulations, contactez votre agence de voyages.

#### **Les Formalités**

Carte nationale d'identité (fin de validité non-dépassée) ou passeport en cours de validité.

## Informations complémentaires sur le programme

BON À SAVOIR : séjours accompagnés par le chauffeur de l'autocar. Départs confirmés avec un minimum de 30 participants. Animations à l'hôtel sous réserve de modification de la part de la direction de l'hôtel.

Visites et excursions incluses au programme (7)(9) :

J2 - Excursion - Barcelone - temps libre

J3 - Excursion en matinée - Tossa de Mar - temps libre

J3 - Excursion l'après-midi - Gérone - temps libre

## Conditions de vente et d'annulation :

### Conditions de réalisation et annulation

Organisateur Technique :

Conditions de réalisation suivant les descriptifs de la fiche Voyage, les informations ci-dessous et les informations des prestations complémentaires (options) réservées.

SALAÜN HOLIDAYS, SAS au capital de 500.000 EUR, dont le siège social est situé au 38, rue de Quimper (29590) PONT DE BUIS LES QUIMERCH, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de QUIMPER sous le n°319 394 797, immatriculée au Registre des Agents de Voyages sous le n° IM 029100031 - Garantie financière : APST, 87-89 Rue La Boétie (75017) PARIS. RCP HELVETIA ASSURANCES SA - N° 92007189.

Coordonnées des voyageurs : Pour garantir la bonne exécution des prestations, il est impératif que les voyageurs communiquent, lors de la réservation, leurs coordonnées complètes, incluant un numéro de téléphone mobile et une adresse électronique. Ces informations permettent de les informer en temps utile de toute modification éventuelle (lieux, horaires, délais, etc.).

Prise en charge à domicile : La prise en charge à domicile s'effectue à l'adresse précisée par le client lors de la réservation. Cette adresse doit être complète et détaillée (numéro, rue, lieu-dit, ville, spécificités d'accès, etc.). En cas de retard ou d'absence du/des voyageurs au point de rendez-vous et à l'horaire fixés, ces derniers seront seuls responsables des conséquences de leur non-présentation.

Point de rendez-vous : Le lieu de rendez-vous est déterminé à la réservation parmi la liste fournie par le voyageur. Ce lieu, indiqué à titre indicatif, peut être modifié jusqu'à 24 heures avant le départ en raison de contraintes de circulation, de travaux ou de décisions administratives. Le voyageur se réserve le droit d'assurer l'acheminement par tout type de véhicule (autocar, taxi, VTC, minibus). Tout retard ou absence du voyageur engage sa responsabilité exclusive quant aux conséquences liées à sa non-présentation.

Visites et excursions : Les prestations incluses ou optionnelles sont réalisées conformément au descriptif figurant dans la documentation de voyage. Hors cas de force majeure, leur déroulement est assuré. Toutefois, elles peuvent être adaptées pour des raisons techniques, météorologiques ou organisationnelles (ex. : horaires de vols, jours de marché, état des routes...).

Informations complémentaires :

- Ce voyage n'est pas adapté aux personnes à mobilité réduite.
- Les prestations optionnelles non incluses sont réalisées selon les descriptifs fournis à la réservation.
- Les informations définitives sont communiquées environ 8 jours avant le départ par voie postale et/ou électronique et comprennent : les horaires de vols, les horaires de convocation, la liste des hébergements, les coordonnées d'urgence du voyageur.

Exclusivité et partages : Ce voyage est réservé aux voyageurs du Groupe SALAÜN (Salaün Holidays, Nationaltours, BTours). Le voyageur se réserve toutefois le droit, à certaines dates et manière exceptionnelle, de partager le voyage avec d'autres voyageurs, sans que cela n'ouvre droit à indemnisation, remboursement ou modification.

Descriptifs des renvois :

- (1) Si prestation réservée à l'inscription
- (2) Les informations relatives aux vols opérés par les compagnies aériennes sont celles qui sont connues et disponibles à la date d'édition.
- (3) Les temps de trajets (vols ou navigation) et d'escales peuvent être modifiée unilatéralement sur décisions des autorités maritimes et/ou du commandant de bord en fonction des conditions de navigation et/ou des conditions météorologiques.
- (4) La durée des liaisons ferroviaires et des arrêts en gare peut être unilatéralement modifiée sur décisions des autorités ferroviaires et/ou du chef de train en fonction des conditions de trafic et/ou d'incidents techniques et/ou des conditions météorologiques.
- (5) Les chambres individuelles sont de manière générale plus petites que les chambres doubles. La liste des lieux d'hébergements, leur situation géographique précise et leurs environnements sont connus au moment de la publication du voyage. La liste définitive des hébergements prévus ou de catégorie similaires à ceux qui étaient prévus (selon les Normes Locales applicables) sera remise au voyageur environ 8 jours avant le départ.
- (6) « All Inclusive » signifie « à volonté » ou « tout compris » mais dans les conditions et selon les modalités définis par les établissements. Les contenus des formules « boissons incluses » et/ou « All Inclusive » (types de boissons, volumes servis) sont ceux qui sont connus au moment de la publication du voyage.
- (7) Le programme de ce voyage est celui qui a été arrêté à la publication de ce voyage. Il est susceptible de modification en raison d'impératifs indépendants de notre volonté en raison de la modification des rotations aériennes, des jours de marchés, des horaires des bateaux, de l'état des routes, des conditions météorologiques, des vols intérieurs, etc. Toutefois, l'ensemble des prestations prévues sera respecté, sauf cas de circonstances exceptionnelles et inévitables.
- (8) Les guides et personnels locaux francophones, en dépit de leur maîtrise de la langue française, peuvent avoir un accent très prononcé.
- (9) Les guides peuvent être amenés à vous proposer des excursions ou visites complémentaires et facultatives (non comprises dans le programme de nos voyages) qui peuvent exiger le paiement d'un supplément tarifaire à régler sur place. Les conditions de réalisation de ces prestations sont celles définies par le prestataire local. Seules les visites et excursions décrites dans nos fiches produites communiquées à titre d'information précontractuelle et/ou proposées sur place par nos tour-leaders, chauffeurs-accompagnateurs et guides-accompagnateurs engagent notre responsabilité.
- (10) NL signifie normes locales.

#### Conditions d'annulation du fait du voyageur

Sauf conditions spécifiques propres à certains voyages alors expressément mentionnées dans le contrat de vente, les conditions d'annulation suivantes s'appliquent, à savoir :

#### EN CAS D'ANNULATION DEMANDEE JUSQU'A 31 JOURS AVANT LE DEPART, LE CLIENT PEUT CHOISIR :

1. Soit le report du voyage sur une autre date : Les sommes versées peuvent être reportées sur un autre voyage au choix du client, à condition que ce nouveau voyage soit réservé dans un délai de 12 mois suivant l'annulation, et moyennant la retenue forfaitaire suivante appliquée au titre de frais d'annulation et de report :
  - En cas d'annulation plus de 60 jours avant la date de départ : 100 EUR par personne,
  - En cas d'annulation entre 59 et 31 jours avant la date de départ : 250 EUR par personne.
2. Soit un Remboursement partiel : Le client peut demander un remboursement, moyennant la retenue forfaitaire suivante :
  - En cas d'annulation plus de 60 jours avant la date de départ : 15 % du prix total du voyage à forfait, avec un minimum de 200 EUR par personne.
  - En cas d'annulation entre 59 et 31 jours avant la date de départ : 20 % du prix total du voyage à forfait, avec un minimum de 250 EUR par personne.

#### EN CAS D'ANNULATION DEMANDEE DANS LES 30 JOURS PRECEDANT LE DEPART :

Des frais forfaitaires progressifs sont appliqués, en fonction de la date de réception de la demande d'annulation par l'agence d'inscription selon le barème suivant applicable par personne et moyennant un montant minimum de 300 EUR par personne ou, si supérieur, le pourcentage applicable :

- Entre 30 et 21 jours : 35% du prix total du voyage,
- Entre 20 et 8 jours : 65% du prix total du voyage,
- Entre 7 et 2 jours : 85% du prix total du voyage
- Moins de 2 jours ou en cas de non-présentation le jour du départ : 100% du prix du voyage.

Frais additionnels : Dans tous les cas mentionnés ci-dessus (report ou annulation) et ce, dès l'inscription, des frais supplémentaires pourront être retenus, correspondant aux prestations déjà engagées et non remboursables (billets aériens, maritimes ou ferroviaires non échangeables et non remboursables, frais de visites, de visas, ou autres formalités administratives déjà engagées).

Cas spécifique des vols "sourcés dynamiquement" : Si le voyage comprend des vols émis via des moteurs

de réservation (GDS), un montant de 50 % du prix total du forfait sera retenu jusqu'à 21 jours avant le départ (non cumulable - le montant le plus élevé s'applique). En deçà de 21 jours, le barème standard s'applique.

**MENTIONS IMPORTANTES :** Assurances et frais non remboursables : Les primes d'assurance et frais liés à des formalités administratives sont non remboursables, quel que soit le motif d'annulation. Taxes d'aéroport : Seules les taxes d'aéroport liées à des vols non consommés peuvent être remboursées, sur demande expresse. Non-présentation : Aucun remboursement ne sera effectué si le voyageur ne se présente pas ou ne peut embarquer en raison de documents manquants (passeport, visa, documents sanitaires requis, etc.). Il appartient au client de vérifier la validité et la conformité des documents requis avant le départ. Abandon en cours de voyage : Aucun remboursement n'est dû si le voyageur interrompt volontairement son voyage ou circuit. Croisières : Les croisières fluviales ou maritimes sont soumises à des conditions spécifiques d'annulation, communiquées au moment de la réservation. Correction des noms : Sauf exception, les frais liés à toute demande de correction d'un nom/prénom sur un titre de transport varient selon les transporteurs et les délais. Certaines corrections peuvent être impossibles à moins d'émettre un nouveau billet à la charge exclusive du client.

Conditions d'annulation et de fermeture à la vente par le voyageur :  
Conformément aux dispositions de l'article L211-14 III du code du tourisme, l'organisateur se réserve le droit d'annuler une date de voyage si celle-ci ne réunit pas le nombre minimum de 30 participant(s). Quand le nombre maximum de 46 participant(s) prévu sur un voyage est atteint, il n'est plus disponible à la vente. Pour plus d'informations sur le minimum et le maximum de participants, ainsi que sur les conditions d'annulations, contactez votre agence de voyages.

## Prestations incluses :

Le circuit complet en autocar de Grand Tourisme  
L'hébergement en hôtel 4\* (normes locales) dans le centre de Lloret en chambre double  
La pension complète du dîner du J1 au petit-déjeuner du J4 sauf le déjeuner du J2 lors de l'excursion à Barcelone, possibilité de panier repas à réserver la veille  
Les boissons aux repas (1/4 eau + 1/4 de vin)  
Les excursions à Barcelone, Tossa de Mar et Gérone  
L'animation des soirées à l'hôtel  
Les taxes de promotion touristique et services hôteliers en vigueur au 15/10/24.

## Prestations non incluses :

Les assurances  
La chambre individuelle : 85 EUR  
Le déjeuner du J4  
Les entrées payantes des musées et monuments non prévus au programme  
Les pourboires.